



Mise à jour : 28.06.2022

TP Installateur de systèmes de génie climatique (BM)

NIVEAU DE CERTIFICATION

v

FAMILLE

Ingénierie et Maintenance

CODE NSF

227s Montage d'installations de génie climatique, sanitaires et de chauffage

NIVEAU FRANÇAIS

III

CODE-ROME

F1202 : Direction de chantier du BTP F1201 :
Conduite de travaux du BTP F1603 : Installation
d'équipements sanitaires et thermiques M1302 :
Direction de petite ou moyenne entreprise

Présentation

L'objectif de cette certification est de former le titulaire à assurer des missions d'encadrement au sens large, encadrement des chantiers et de leurs exécutions, encadrement des équipes, gestion financière des chantiers mais aussi du relationnel avec les différents acteurs impliqués. Ses activités peuvent varier selon la taille et la complexité du chantier de génie climatique et la structure de l'entreprise.

Les compétences

Le titulaire de la certification est capable de :

- Réaliser l'étude technique et financière d'une installation thermique et climatique complexe (puissance supérieure à 70 KWh)
- Organiser, planifier, suivre et contrôler les chantiers de génie climatique
- Superviser et intervenir sur tous les types de travaux nécessitant des compétences techniques spécifiques dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Procéder à la mise en service et à la maintenance des installations de chauffage ou de climatisation
- Créer, reprendre et développer une entreprise du bâtiment spécialisée en génie climatique en s'appuyant sur un réseau de partenaires et de professionnels spécifiques
- Elaborer la stratégie commerciale de l'entreprise de génie climatique et développer les outils de commercialisation et de communication adaptés à son développement
- Piloter au quotidien la rentabilité de l'entreprise, procéder aux investissements et aux ajustements nécessaires pour assurer la santé financière de l'établissement
- Gérer les ressources humaines de l'entreprise de génie climatique en respectant les principes de droit du travail et la convention collective du bâtiment



- Former et accompagner l'apprenant en apprentissage dans le métier de chauffagiste et/ou climaticien
- Echanger en langue étrangère dans l'exercice de son activité

Voie d'accès

- ✓ Apprentissage
- ✓ Formation continue
- ✓ Contrat de professionnalisation
- ✓ VAE

Organismes certificateur

- Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA)

Métiers cibles

INGÉNIERIE ET MAINTENANCE

- Agent de maintenance des bâtiments H/F